

Concours : gagnez du vin AVEC LA RVF ET CHEF & SOMMELIER



LA BOUTEILLE
QU'IL FALLAIT DÉCOUVRIR
EN JUIN

Côtes de Provence
rosé 2014
Domaine Gavoty

236 ■ JUIN 2015 - LA RVF n° 592

La nouvelle énigme :

■ Dans cette commune qui pourrait vous envoyer du gros son, m domaine appartient à ma famille depuis le début du XIX^e siècle. Il duit plusieurs cuvées dont celle-ci, issue de vieilles vignes, produi environ 25 000 flacons et mise en bouteille en mars dernier.

112 ■ JUILLET / AOÛT 2015 - LA RVF n° 593

La vie en rose

Avec les beaux jours, l'appel d'un verre de rosé se fait pressant. Du rosé, certes, mais alors du bon. Comme celui du domaine Gavoty, cher à Roselyne Gavoty, qui devrait combler les cinq heureux gagnants.

En ce mois de juillet, mettez-vous à l'ombre et tentez de déchiffrer la nouvelle énigme. Elle vous ouvrira la porte à douze nouvelles belles bouteilles.

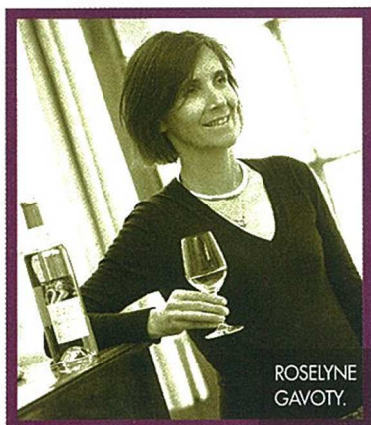
Je rappelle que pour participer au tirage au sort, il faut envoyer votre réponse complète (AOC, producteur, cuvée et millésime) par e-mail à l'adresse suivante: bouteillesecretervf@yahoo.fr en spécifiant vos coordonnées complètes, votre date de naissance et, très important, votre numéro de téléphone.

Bonne chance à tous pour cette nouvelle énigme estivale.

Philippe de Cantenac

LE PRINCIPE DU CONCOURS : se distraire tout en testant ses connaissances, voilà l'esprit de "La bouteille secrète", le concours proposé par La RVF, en collaboration avec Chef & Sommelier. Comment participer ? À partir des indices présentés, tentez d'identifier notre "bouteille mystère". Rédigez lisiblement votre réponse (nom de l'appellation, du producteur, du domaine et millésime) sur le coupon-réponse ci-dessous (ou bien sur papier libre) ou par mail, en précisant vos nom et prénom, votre date de naissance et votre adresse, qui fera office d'adresse de livraison. Âge minimum pour participer : 18 ans. Attention : pour être prise en compte, votre réponse doit être adressée au plus tard le 5 juillet 2015, le cachet de La Poste faisant foi. Un tirage au sort, effectué par Maître Montoya, huissier de justice à Voiron, parmi les bonnes réponses reçues dans les délais, déterminera un maximum de cinq gagnants. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Que gagne-t-on ? Chaque mois, cinq caisses de douze bouteilles de vin mystère sont en jeu et attribués aux cinq gagnants tirés au sort. Répartition des lots : une caisse de douze bouteilles pour chacun des cinq gagnants. Quand seront communiqués les résultats ? Le nom de la bouteille secrète, son vigneron et la liste des gagnants seront publiés dans le prochain numéro de La RVF. Les gagnants tirés au sort devant huissier, parmi ceux ayant trouvé la bonne réponse, recevront directement la caisse de douze bouteilles du vin mystère. À vous de jouer!

Le règlement du concours est disponible sur simple demande par courrier à l'adresse suivante :
Concours La RVF "La bouteille secrète", BP 126, 38504 Voiron cedex. Frais d'expédition des courriers-réponses remboursables au tarif en vigueur sur simple demande par courrier à l'adresse suivante : La Revue du vin de France, 43/47, rue du Gouverneur-Général-Félix-Eboué, 92137 Issy-les-Moulineaux cedex.



ROSELYNE
GAVOTY.

Le domaine est dans la famille depuis 1806. Roselyne Gavoty défend les rosés (70 % de la production), même si le domaine est surtout connu pour son rôle en blanc et sa fameuse cuvée Clarendon. Rosés qui trouvent leurs accords majeurs avec une cuisine de contraste : épices, sucré-salé, force du piment et d'autres saveurs brûlantes ; l'ail en est un divin révélateur. Ici, on prône la macération pour le grenache et le cinsault, ce qui conditionne l'onctuosité nécessaire pour l'associer à un poisson à chair délicate, soulignée d'un trait d'huile d'olive. Le terroir du Trias où les "argilo-calcaires" font la loi, combiné aux extrêmes du climat, propre au secteur de Cabasse, donne des vins à l'image de la Provence, séduisants et provocants. On y recherche l'élégance et l'éclat qui font de ce rosé un vin de plaisir pour la table.